UNE LETTRE DES ARTISANS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

LES CONFLITS DU TRAVAIL

Paris, 9. — L'assemblée des présidents des Chambres des métiers de France a adressé au président du Conseil la lettre suivante :

« M. le président du Conseil,

» Au nom de l'assemblée des présidents des Chambres de métiers de France, groupant 60 Chambres de métiers qui sont, auprès des pouvoirs publics, les organes des intérêts professionnels et économiques des artisans-maîtres et compagnons de leur circonscription (loi du 26 juillet 1915, art. 1er), j'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur l'impérieuse nécessité, dans les circonstances présentes, de tenir compte des intérêts et de la situation particulière du monde artisanal.

» Dans un but d'apaisement social, vous venez de décider de réunir les représentants de la Confédération générale du patronat français, de la Confédération générale du travail et ceux des classes moyennes qui concourent à la production (association des petits et moyens industriels et association des techniciens). Nous avons le devoir de vous rappeler, M. le président du Conseil, combien les résultats d'une telle conjonction des intérêts strictement industriels et ouvriers nous fait craindre la conclusion prochaine d'un nouvel accord « Matignon » qui fut, pour le monde des artisans, un véritable désastre. La Chambre des députés et le Sénat ont eu à connaître de la situation des artisans en face des lois sociales de 1936, recrudescence du « travail noir », impossibilité d'adaptation dans certaines entreprises, disparition inévitable d'un grand nombre d'entre elles.

» Le Parlement s'est ému de cette situation et s'est employé à y remédier. Vous ne voudrez pas, M. le président du Conseil poursuivre dans une si faible mesure que ce soit, l'étouffement de l'artisanat français et nous faisons un pressant appel aux sentiments d'équité qui vous animent afin que, dans les conversations capitales qui vont s'engager sous votre haute autorité l'assemblée des présidents des Chambres de métiers de France ait au moins le droit d'exprimer ses angoisses et peut-être ses suggestions.

» Au surplus, connaissant la sollicitude qui vous anime à l'égard des classes moyennes, nous attendons votre réponse avec la plus grande confiance.

» Veuillez recevoir, etc... »

UNE DÉLÉGATION DES TRANSPORTS A ÉTÉ REÇUE A L'HOTEL MATIGNON

Paris, 9. — Une délégation des ouvriers des transports a été reçue, ce matin, à l'hôtel Matignon, par M. Tony Bouffandeau, directeur du cabinet du président du Conseil.

UNE NOTE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES A. C.

Paris, 9. — On communique : « Au moment où des efforts de conciliation et d'apaisement vont être tentés pour assurer le règlement pacifique des conflits sociaux et le respect de la loi, la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, qui compte parmi ses adhérents des milliers de patrons, ouvriers et salariés fraternellement unis, souhaite que l'esprit de compréhension de l'intérêt général du pays préside aux délibérations, afin que ne soit pas mise en péril la paix intérieure, condition essentielle de la paix extérieure à laquelle les anciens combattants sont fermement attachés ».

Par désespoir d'amour un homme absorbe 12 cachets, un litre d'alcool à brûler et de l'insecticide

Son infidèle amie est de 26 années plus âgée que lui

Nice, 9. — M. Pierre Guillemin, 34 ans, employé d'hôtel à Nice, avait comme amie une cuisinière qui eût pu être sa mère, puisqu'elle est âgée de 60 ans. Mais la sexagénaire abandonna son ami dès qu'il fut en chômage. Le jeune homme ne pouvant se consoler de cet abandon décida d'en finir avec la vie. Il absorba douze cachets d'un quelconque barbiturique. Mais la mort ne vint pas. Le désespéré ingurgita alors un litre d'alcool à brûler, puis il fit dissoudre une forte dose de poudre insecticide dans un verre d'eau qu'il avala d'un trait. Cette fois, l'amoureux délaissé fut transporté à l'hôpital où l'on jugea son état assez grave. Mais son amour pour l'inconstante reste entier et il supplie encore qu'on lui ramène son amie sur, affirme-t-il, qu'elle seule le guérira.

LE CALME EST REVENU A BIZERTE

Tunis, 9. — Après les graves événements qui se sont déroulés hier matin à Bizerte, la soirée et la nuit ont été calmes et aucune manifestation ne s'est produite. Par mesure de sécurité, des patrouilles de gendarmerie ont parcouru la ville.

Ce matin, le marché municipal de Bizerte s'est ouvert normalement ainsi que les magasins et les cafés maures dans la ville arabe.

L'opinion tunisienne réprouve hautement l'action des agitateurs qui ont organisé la manifestation d'hier. Des délégués des commerçants de Bizerte se sont présentés au contrôle civil pour assurer les autorités de leur dévouement. Aucun incident n'est signalé dans l'ensemble de la régence. Les obsèques des victimes ont eu lieu.

Cinq mandats d'arrêt et un mandat de dépôt ont été décernés

Tunis, 9. — Cinq mandats d'arrêt et un mandat de dépôt ont été décernés contre les promoteurs de la manifestation d'hier ; le mandat de dépôt vise le nommé Mohamed Ben Brahim, pour coups à un commissaire de police. Les nommés Bouguetta, que les enquêteurs prennent pour le principal responsable des événements, et Boudaker Bakir, secrétaire général adjoint de l'Union des Syndicats Tunisiens de Bizerte, ont été arrêtés.

Les obsèques des victimes se sont déroulées au début de l'après-midi, dans le plus grand calme. L'état des blessés est satisfaisant.

UNE DEUXIÈME VICTIME DE L'ACCIDENT DE LA NOUVELLE

La Nouvelle (Aude), 9. — L'accident qui s'est produit vendredi au passage à niveau de La Nouvelle vient de faire une deuxième victime ; il s'agit de M. Payrans, le chauffeur du camion d'essence. Atteint lui aussi grièvement par les flammes, il avait été transporté à l'hôpital de Narbonne où il vient de succomber.

LES GRANDES ASSEMBLÉES DANS LA RÉGION

LE MEETING Syndical de Cambrai

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La réception de M. Jouhaux par les syndicats locaux

Une réception intime eut lieu à 11 h., à l'ancienne mairie, en présence des membres de tous les bureaux syndicaux. M. Ponchel, secrétaire du centre d'éducation ouvrière, présidait, avec, à ses côtés MM. Beaurain et Delcroix, secrétaires de l'Union des Syndicats ; Claro, trésorier.

M. Jouhaux exposa l'attitude de la C. G. T. sur les questions actuelles et les représentants des syndicats locaux exprimèrent leur entière confiance à l'égard des organismes centraux de la C. G. T.

Le Défilé

Rue de Lille et aux environs de la Porte Notre-Dame, les syndiqués, dès 15 h., se massaient derrière les drapeaux de leurs organisations et attendaient l'arrivée des dirigeants syndicaux qu'accompagnaient M. Jouhaux.

Vers 15 h. 30 le cortège en tête duquel venait la Musique populaire de Cambrai et environs, suivie par les autorités, s'ébranlait, défilant par les rues de Lille, place de la Gare, rue d'Alsace-Lorraine, boulevard Faidherbe, les rues Sadi-Carnot, Pasteur, pour gagner l'hôtel de ville par la place A. Briand. Sur son passage, un grand nombre de promeneurs se trouvaient massés, applaudissant les représentants de la C. G. T.

Le Meeting

Le cortège qui comprenait 40 drapeaux des organisations ouvrières, plus de 2.000 syndiqués, pénétra dans la salle des cérémonies de l'hôtel de ville où déjà se trouvaient bon nombre d'auditeurs.

Bientôt la salle fut comble, puis la cour de l'hôtel de ville ne put plus contenir la foule qui dut séjourner place de la République.

A la tribune avaient pris place MM. Léon Jouhaux, Porreye, représentant M. Dumoulin, secrétaire général de l'Union départemental ; Beaurain, secrétaire de l'Union locale des syndicats de Cambrai, qui organisait la réunion ; M. Delcroix, secrétaire adjoint ; les membres du bureau de l'Union locale ; Faubert, de **Caudry** ; Glay, du syndicat textile d'**Avesnes-lez-Aubert** ; Bavay, secrétaire de l'intersyndicale agricole ; Vanesse, Soufflet, Cornolle, Gernez, député ; Regnier, conseiller général ; Renard et Wilonot, conseillers d'arrondissement, etc., etc...

M. BEAURAIN, secrétaire de l'Union locale des syndicats prenant la parole, fit ratifier par l'assemblée la composition du bureau. M. Porreye étant président de séance.

M. PORREYE, représentant l'Union départementale excusa M. Dumoulin, secrétaire général, retenu à Lille par une réunion du syndicat du textile, remercia l'Union locale de Cambrai de cette organisation, puis adressa à M. Jouhaux ses cordiales et fraternelles salutations, le citant comme l'un des hommes de notre temps, le « plus aimé et aussi le plus haï ».

Il parla des difficultés de l'heure, évoquant la situation particulière dans le textile. En terminant, il fit appel à la discipline des travailleurs, les invitant à remplir leurs devoirs syndicaux, en raison même de la discussion des prochains accords et il dit toute sa confiance dans l'avenir.

L'exposé de M. Jouhaux

M. Léon JOUHAUX, dans un magnifique exposé, d'une grande élévation de pensée, avec une remarquable clarté, parla de l'action de la C. G. T., fit le procès de ses adversaires, clama la volonté de paix des travailleurs et exprima leur sympathie vis-à-vis des peuples opprimés.

La confiance par l'organisation gage de l'avenir

L'éloquent orateur, parlant des prochaines conversations qui allaient être entamées dès mercredi, dit tout le réconfort que procuraient aux dirigeants de la C. G. T. des meetings comme celui-ci. Il rappela la période de juin et juillet 1936 signalant que les adversaires de la C. G. T. estimaient que ce mouvement syndical n'était qu'un feu de paille, mais dont ils durent bientôt reconnaître toute l'ampleur. Il montra que la confiance par l'organisation était un gage de l'avenir, rien ne serait repris à la classe ouvrière et qu'au contraire, la force syndicale entraîne un épanouissement normal en vue d'un sort meilleur de la classe ouvrière.

Les attaques contre la C. G. T.

M. Jouhaux envisage ensuite avec sérénité les attaques dont la C. G. T. est l'objet, il dédaigne la calomnie et faisant le procès de la classe patronale, proclame que les syndiqués savaient ce qu'ils faisaient et ce qu'ils voulaient.

Il fit allusion à l'affaire du complot disant : « Notre calme — en présence de ce fait — signifie que nous avons assez d'énergie et assez de volonté pour les empêcher de réaliser leur coup d'Etat ».

Le problème économique et financier

Le Secrétaire général de la C.G.T. aborda ensuite le problème économique et financier, décrivant à ce sujet sa

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU NORD DU TEXTILE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« 1. Le pourcentage accordé par le surarbitre porte la marque de la faiblesse en s'éloignant trop de l'équité et de la justice. Ce pourcentage ne tient pas un compte suffisant des besoins des travailleurs. La part faite aux industriels constitue pour eux un avantage et impose un lourd sacrifice aux ouvriers.

» 2. Le surarbitre a eu tort d'inclure dans les considérants de sa sentence la condamnation de l'échelle mobile que la C.G.T. veut introduire dans le statut national du travail.

» 3. Le surarbitre n'avait pas à tirer prétexte du mouvement des prix, notamment du mouvement des prix de gros pour affaiblir le pourcentage accordé ; il appartient au gouvernement d'engager sa politique économique dans la répression de la hausse et dans la stabilisation des prix ».

Le Consortium Textile refuse d'appliquer la sentence

Ces remarques faites, le Congrès Départemental nous communique :

« Le Congrès constate que le Consortium refuse d'appliquer la sentence de l'Intendant général Bernard.

A ce sujet, le Congrès, exprimant le point de vue unanime de tous les syndicats du textile du Nord, se déclare entièrement solidaire des organisations syndicales et des travailleurs de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, Halluin, Roncq, Comines, Fourmies et tous les centres appelés à engager la lutte contre le groupe patronal réfractaire à la loi ».

Une délégation exposera la situation à M. C. Chautemps

Le Congrès ajoute dans son communiqué : « Le Congrès décide d'envoyer une délégation auprès du chef du gouvernement du pays, pour lui faire connaître la position dangereuse prise par le groupe patronal dirigé par M. Désiré Ley et demander au Président du Conseil de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que la sentence soit appliquée et la légalité respectée. Il décide en second lieu de tenir une nouvelle séance du Congrès, le dimanche 16 janvier, pour apprécier la réponse que fera le chef du gouvernement à la délégation ouvrière, pour en tirer les conséquences utiles en vue d'envisager l'organisation de la solidarité effective.

» La Fédération Nationale et l'Union Départementale des Syndicats du Nord sont chargés de faire connaître cette situation à la C.G.T. pour qu'il en soit tenu compte au sein du rassemblement populaire. Les mêmes efforts seront faits sur le plan départemental ».

position et souhaitant que « le pays reprenne son sens critique et ne se laisse plus abuser ».

Du message du président Roosevelt, il fit l'éloge, puis abordant le problème du coût de la vie, il nia que l'augmentation des salaires, fut la seule conséquence de l'augmentation du coût de la vie, mais qu'au contraire en augmentant les marchandises, « l'on a recherché un plus grand profit et l'on a tenté de porter atteinte à la politique de la C.G.T. ».

M. Jouhaux dit la confiance de la C. G.T. dans le système du contrôle des changes en vue de la protection de l'épargne et proclama la nécessité de l'application des textes pour rendre effective la procédure de conciliation et d'arbitrage dans les conflits du travail. « La C.G.T. ne veut pas participer aux intrigues politiques. Il faut que la légalité s'applique à tous ».

Le XXe siècle siècle de l'économie dirigée

Il montra ensuite qu'une évolution dans la vie sociale a rendu nécessaire un accord en vue de l'embauchage et du licenciement des travailleurs et dit : « Nous voulons que les droits du travail soient au moins autant garantis que ceux du capital », soulignant en outre, que les ouvriers français ont droit au travail avant les étrangers.

Parlant de l'économie nationale, il estime qu'il y a un certain nombre de mesures à prendre. Il faut qu'elles soient prises pour protéger le patrimoine national. Puis il s'écria : « Le XXe Siècle sera le siècle de l'économie dirigée et elle se fait partout. Nous considérons que la démocratie n'est pas un régime statique, c'est un régime d'évolution ».

Il fit ensuite une allusion aux premiers pas dans le domaine de la nationalisation constituant une nécessité inéluctable de la vie collective.

La solidarité avec les nations opprimées

M. Jouhaux montrant la force de la C.G.T. avec ses 5.000.000 d'adhérents proclama qu'elle peut parler au nom de la majorité de la classe ouvrière et que son action sera toujours basée sur la légalité. Elle sera toujours aussi active avec le concours et sous le contrôle de la classe ouvrière. Il termina en disant : « Nous rejetons la guerre civile, nous voulons la concorde pour tous basée sur la justice sociale ».

Il justifia la solidarité de la C.G.T. envers l'Espagne parce qu'elle défend un principe qui est le nôtre, la cause de l'Espagne étant aussi la nôtre puisqu'elle est celle de la démocratie.

Il signala également la sympathie du monde des travailleurs envers la Chine et proclama sa volonté de paix tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Au milieu des applaudissements des assistants, une jeune fille remit une superbe gerbe de fleurs à M. Jouhaux en lui exprimant les remerciements et les souhaits de la classe ouvrière pour son action en vue de la grandeur de la C.G.T.

M. Jouhaux remercia puis M. Porreye lut un ordre du jour adopté à l'unanimité exprimant l'ardente sympathie de la classe ouvrière à l'égard de M. Jouhaux l'approbation de ses déclarations, sa fidélité dans les engagements contractés et sa sympathie aux peuples espagnol et chinois.

Une collecte fut ensuite faite au profit de l'Espagne républicaine.

La réunion se termina sans que le service d'ordre placé sous la direction de M. Gillet, Commissaire de police, eut à intervenir.

DOUBLE MEURTRE EN BELGIQUE

Une femme et son fils sont trouvés assassinés

La malheureuse avait eu la tête tranchée et le cadavre du jeune homme gisait sur un tas de fumier

Bruxelles, 9. — Ce matin, vers 6 h., une jeune femme a découvert à Veld-Wezelt (Limbourg) le cadavre de sa tante la tête tranchée baignant dans une mare de sang. Epouvantée elle alla chercher son mari et tous deux retournèrent sur les lieux du drame.

Avant de pénétrer dans la maison ils découvrirent sur un tas de fumier le cadavre du fils de la victime âgé de 25 ans.

La police fut aussitôt prévenue et ses premières investigations permirent de constater que la maison avait été complètement fouillée et qu'on se trouvait vraisemblablement devant un double crime.

M. VAN ZEELAND EST RENTRÉ EN BELGIQUE

Ostende, 9. — M. Van Zeeland est arrivé à Ostende cet après-midi, venant de Douvres, à bord de la malle « Princesse Astrid ». M. Lemoine, directeur de la Caisse d'Epargne, accompagnait l'ancien premier ministre. M. Van Zeeland a pris place dans le pullman pour Bruxelles.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Société d'Horticulture du Nord de la France à Lille

La Société d'Horticulture du Nord de la France a tenu, dimanche, son assemblée annuelle statutaire, au Palais-Rameau, à **Lille**.

Le président, M. Louis Danel, ouvrit la séance, à 17 h., en présence d'une assistance considérable.

Autour du président, on notait la présence de la presque totalité des membres du bureau et du Conseil d'administration.

Le Bureau au cours de l'Assemblée. Au centre on remarque, debout, M. Louis DANEL, Président, ayant à sa droite MM. MALAQUIN et BÉDÈNE, Vice-Présidents, DEPUIT, Conseiller-Administrateur, DEMOLIN, Trésorier, et à sa gauche MM. MASSART, Vice-Président et DORCHIES, Secrétaire général (Ph. Réveil)

Après avoir adressé un souvenir ému à la mémoire de son prédécesseur, M. Lucien Crépy-Saint-Léger, M. Danel présenta ses meilleurs vœux aux sociétaires, se félicita du crédit toujours plus grand de la Société et du succès que rencontrent auprès du public les innombrables manifestations organisées par la Société pour développer sans cesse l'art horticole et le goût des fleurs.

Le président annonça que les innovations qui ont été faites pour satisfaire et éduquer l'enfance et principalement l'invitation faite à celle-ci de visiter les expositions florales, seront poursuivies ; il adressa le salut amical de la Société de Lille aux sociétés sœurs de **Tourcoing, Roubaix, Douai, Armentières, Wattrelos,** etc., et ses vifs remerciements à ses collaborateurs, aux exposants, horticulteurs de la région qui sont légion et aux amateurs possesseurs de jardins ouvriers, les assurant de son concours le plus assidu.

La parole fut donnée ensuite à M. Dorchies Jean, secrétaire général, qui passa en revue toute la vie de la Société pendant l'année écoulée ; les grandes manifestations florales de Lille, les multiples visites de jardins opérées par des jurys compétents à **Lille, Lomme, Loos, Lambersart, Seclin,** les concours de balcons fleuris. Le rapporteur fit revivre les belles conférences données au milieu de la vive et sympathique atmosphère que l'on rencontre dans les différentes réunions mensuelles.

Les vieux serviteurs de l'horticulture ne furent pas oubliés, et les noms de MM. Florimond Loyer, qui compte 42 années de services chez M. Salembier-Droulers, à **Ascq**, et Louis Caillier, jardinier-chef chez Mme Bellaigne, au château de **Ranchicourt** (P.-de-C.), qui compte 40 années de services continus, furent acclamés.

M. Dorchies fut vivement applaudi.

M. Demolin, trésorier, donna ensuite lecture du compte rendu financier, qui dénote une situation prospère du groupement.

Après quelques paroles du président, qui tint à remercier plus particulièrement ses proches collaborateurs, il fut donné connaissance des résultats du scrutin pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.

Une belle et copieuse tombola de plantes fleuries termina cette belle réunion.

Les conseillers réélus

Ont été élus pour trois ans conseillers administrateurs :

Catégorie professionnelle : MM. Ch. Boquet, horticulteur à **Ronchin** ; Paul Cordonnier, viticulteur à **Bailleul** ; Henri Demesmay, ingénieur agricole à **Canchomprez** ; François Depuit, jardinier-chef à **Lambersart** ; Gaston Picard, directeur des jardins et promenades de la ville de **Lille** ; Mayeux, horticulteur à **Lille**.

Catégorie amateur : MM. Pierre Bonzel, industriel à **Haubourdin** ; Victor Brichet, à **Lille** ; Christiaens, juge au tribunal de commerce de **Lille** ; Malaquin, professeur à la Faculté des Sciences de **Lille** ; Stoesser, comptable à **Lille** ; Sézille, propriétaire à **Lille**.

Remise des récompenses à la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille a tenu hier, à la Salle Industrielle, la grande assemblée générale au cours de laquelle elle a procédé à la remise solennelle des récompenses.

Cette assemblée était présidée par M. Marcel Decroix, président, qui était entouré de MM. Bonneville, conseiller préfecture, représentant M. le Préfet du Nord ; Favières, adjoint, représentant M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille ; Hardy, recteur de l'Université de Lille ; Beaucamps, secrétaire de la Commission historique ; Duez, doyen de la Faculté de droit, etc...

Me DECROIX a prononcé un discours sur le sujet suivant : « Quelques anciennes juridictions lilloises ».

Ce fut une intéressante promenade dans le passé, près des tribunaux anciens. Comment autrefois nos ancêtres étaient-ils jugés à Lille ? Comment fonctionnaient les juridictions de notre ville et plus particulièrement la justice échevinale ? Quel était le régime des prisons, la prison de la Gouvernance et celle du Prévôt ? Evocations saisissantes de vieilles choses dont les auditeurs ont tiré agrément et profit.

Et voici la conclusion : « Le passé n'est pas seulement intéressant par le pittoresque qu'ont les choses disparues ; il y a en lui, avec le charme grave qu'ont les voix qui se sont tues, la trace persistante des efforts de ceux qui nous ont précédés, celle de leurs peines, de leurs expériences heureuses ou malheureuses, qui ont donné finalement la situation dont nous profitons. Sachons écouter ces leçons pour le grand profit de tous les hommes, de nous-mêmes aussi et de la chère cité de Lille. »

Le Président termina en rendant hommage à M. Pruvost, secrétaire général de la société, qui a été récemment promu chevalier de la Légion d'Honneur.

C'est M. Pierre Pruvost, secrétaire général, qui lut ensuite le rapport sur les travaux de la Société et sur les prix d'encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts.

Les récompenses

SCIENCES. — Grand Prix Kuhlmann : M. le Chanoine A. Carpentier, professeur de botanique à la Faculté libre des Sciences. — Prix Léonard-Danel : M. Louis Laurent, directeur général de la Compagnie des Mines de Marles. — Prix Gosselet : M. Gérard Waterlot, docteur ès-sciences, assistant à la Faculté des sciences de Lille. — Prix Pingrenon : M. le docteur André Breton, médecin des hôpitaux et chargé de conférences à la Faculté de médecine. — Prix E. Wertheimer : M. le docteur H. Warembourg, moniteur des travaux pratiques de physiologie à la Faculté et assistant de chimie biologique.

LETTRES. — Prix Alph. Blondeau : M. Jean Tamboise. — Prix Max Bruchet : M. Robert Lépine.

ARTS. — Prix Delphin Petit : M. Gustave Vandenberghe (Saint-Omer). — Prix Léon Blondeau : M. Eugène Leroy (Tourcoing). — Prix Desoblain : M. Paul Hallez fils. — Prix Deplechin : Mlle Colette Lemaire. — Prix Doutrelon de Try : M. Gaston Watkin (Sculpture). — Prix Wicar et du Département : Mlle Marie-Louise Josien, grande médaille de vermeil (Sciences physiques) ; M. Guy Debeyre, grande médaille de vermeil (Sciences juridiques) ; M. Duponchel, grande médaille de vermeil (Archéologie) ; MM. G. Lhomme, Pierre Carneau et Emile Draux, médaille de vermeil (Histoire) ; Mlle Marie-Rose Dalmar, grande médaille de vermeil (Peinture) ; M. Victor Dessain (Poésie patoisante).

Les prix d'encouragement

Prix de Dévouement. — Prix Mme Boutry-Dubar, à Mme Cheval. — Prix Léon Dubar, à Mme Barnabé-Colin. — Prix Fernand Boutry-Dubar à M. O. Decloedt. — Prix Delattre-Parnot à Mlle Carion. — Prix de la Société à Mme Roussel.

Médaille de la Mutualité. — Prix Gustave Dubar à M. Henri Lobert, directeur de la Voirie municipale.

Prix du Travail. — Prix H. Violette à M. Louis Duriez, expéditeur dans une imprimerie.

Diplômes d'honneur du Travail. — MM. E. Desmettre, comptable, et A. Pelissier, compositeur typographe.

Grandes médailles du Travail. — Médailles Aug. Fauchille à Mme G. Wambre née Pinte, visiteuse dans une filterie ; M. G. Plancq, blanchisseur. Grande médaille d'argent à M. J. Pruvost, contremaître de peignage. Médailles de vermeil : MM. Cl. Decock, R. Rochart et A. Coustenoble. Médailles d'argent : MM. H. Charlet, Désiré Deligny ; Edmond Deligny, clicheur ; Louis Laho, comptable ; Gustave Mouton, papetier ; Robache Alexandre, compositeur typographe ; Louis Warembourg, contremaître de fongeusederie ; Mme Gabrielle Letierce, margeuse ; Mme Julie Steuperaert, claviste ; Mlles Marie Deswattines, compositrice typographe, Madeleine Duhamelle, correctrice, Alphonsine Suin, relieuse.

— Médaille Crespel et Descamps : M. Charles Duriez.

— Médaille Louis Delcourt et Cie : Mme veuve Hélène Du Cau-Van Sèle.

— Médaille Delesalle-Desmedt : à M. Florimond Tranchez.

— Médailles Lefebvre-Ducrocq : MM. Julien Buisine ; Oscar Glorie, ouvrier papetier.

— Médaille Ernest Loyer : M. Arthur Dutilleul, menuisier.

— Médaille Louis Nicolle : M. Adolphe Delvar.

— Médaille Wallaert frères : M. Louis Delaplane ; M. Oscar Vandeweghe, tisserand.

— Médailles Maurice Wallaert : M. Simon Descarnelles ; Mme Descarnelles.

— Médailles souscrites par divers bienfaiteurs : M. Lucien Duportail, Mlle Laurence Marmin, Mme veuve Pétillon, Mlle Louise Benouw, gouvernante ; Mlle Ternisien Louise, contredame ; M. Pierre Thélier ; Mlle Cécile Laffitte ; Mme veuve Lesage, née Isabelle Lohez ; Mlle Jeanne Guerbeau, gouvernante.

— Prix aux meilleurs élèves du Cours des chauffeurs : MM. Paul Bourgie, de Lille, Jules Choquel, Jean Gromer et Clément Witesproote, également de Lille.

RADIO-ETMA -- LILLE

55, rue L. Gambetta — Postes renommés. Choix exceptionnel — Haute qualité — 40 % moins cher. Facilités de paiement. Depuis 67 fr. par mois. Même maison TOURCOING 64 r. St-Jacques

219

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

AU CROISÉ-LAROCHE, une collision d'autos fait quatre victimes

DANS L'UN DES VÉHICULES, SE TROUVAIENT M. HONORÉ, JUGE DE PAIX A ROUBAIX, AINSI QUE SA FILLE ET SA PETITE-FILLE QUI FURENT TRÈS GRAVEMENT ATTEINTES

La position des deux véhicules après l'accident. (Ph. Réveil)

Un très grave accident s'est produit hier après-midi vers 15 h. 30, en face de l'Institution Saint-Aignan de **Marcq-en-Barœul**, à 100 mètres du Croisé-Laroche, en direction de Roubaix.

Une automobile, venant de Lille, conduite par M. Ernest Honoré, juge de paix, à **Roubaix**, à bord de laquelle se trouvaient sa fille, Mme Petit-Simon, demeurant rue de Lille à **Tourcoing** et la fille de cette dernière, la petite Jeannine, 15 ans, a été tamponnée par un autre véhicule venant de Roubaix, alors que M. Honoré virait à gauche pour gagner l'Institution Saint-Aignan, où sa petite fille devait participer à une fête enfantine.

Le choc fut d'une violence extrême. Tandis que le pilote du second véhicule, M. Georges Wattine, 22 ans, dont les parents demeurent 31, boulevard de Cambrai à Roubaix, actuellement soldat au 152e Régiment d'Aérostation à Compiègne, s'en tirait avec des blessures légères à la tête et aux jambes, il ne devait, hélas, pas en être de même pour la famille Honoré.

Les occupants furent conduits à l'Institution Saint-Aignan où le personnel se mit immédiatement à la disposition des blessés. M. Honoré paraissait peu gravement atteint. Par contre, sa fille et sa petite fille durent être transportées d'urgence en voiture d'ambulance à la Clinique du Docteur Leplat à Wattrelos.

M. Desrumeaux, commissaire de police de Marcq-en-Barœul, assisté des gardes Fack et Delattre a ouvert une enquête.

La voiture de M. Honoré est hors d'usage.

Dans la Somme, une auto se retourne et 5 de ses occupants sont blessés

Dans l'après-midi d'hier, M. Chuette Hilaire, 43 ans, employé à **Abbeville**, se rendait dans sa famille, à Dompierre.

Il conduisait une automobile dans laquelle avaient pris place ses trois enfants et un oncle, M. François Chuette, chaufournier à **Dompierre**.

En cours de route, la portière arrière de l'auto s'ouvrit. Mme Chuette en informa son mari. Celui-ci se retourna pour refermer la porte, mais il perdit le contrôle de sa direction et la voiture se retourna.

Cinq des occupants furent plus ou moins blessés. Seul, un petit enfant âgé d'un an est indemne.

Les blessés ont été transportés dans une clinique d'Abbeville. Mme Chuette paraît la plus atteinte.

M. AUGUSTIN LAURENT, DÉPUTÉ DU NORD, EST ÉLU SECRÉTAIRE NATIONAL DES JEUNESSES SOCIALISTES FRANÇAISES

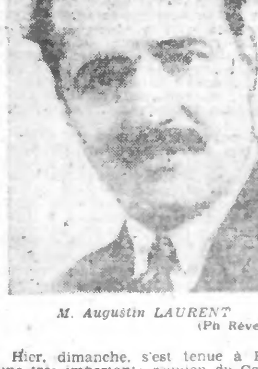

M. Augustin LAURENT (Ph. Réveil)

Hier, dimanche, s'est tenue à Paris une très importante réunion du Comité national des Jeunesses socialistes. La région du Nord était représentée par Mlle Danielle LIÉGEOIS et MM. Florimond LECOMTE et Gérard GERBIER.

Au cours de la séance, il fut procédé au remplacement de M. Louis LAGORGETTE, récemment décédé accidentellement. C'est M. Augustin LAURENT qui fut désigné à l'unanimité comme secrétaire de la Fédération française.

Le débat porta ensuite sur de nombreuses questions d'ordre intérieur. Le Congrès national se tiendra à Limoges, le dimanche et le lundi de Pâques.

Le Comité national établit d'autre part certains projets importants pour sa propagande à venir.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI

les sports du nord

le plus fort tirage des régionaux sportifs - Le numéro : 40 cent.

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LILLE

De « l'Officiel » : Sont nommés membres du Conseil Académique de Lille : M. Faivre, proviseur du Lycée de Lille, en remplacement de M. Lagorsse ; M. Hasdenteufel, principal du Collège d'Arras, en remplacement de M. Talbot ; M. Saint-Venant, député-maire de Lille, en remplacement de M. Salengro ; M. Leriche, vice-président du Conseil Général du Nord, maire de Ribecourt-le-Tour, en remplacement de M. Davaine.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Doublez vos gains en dépensant moitié moins

TIRAGE DE LA 4e Série A ÉPINAL FIN JANVIER

9000

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 10 Janvier 1938. — Soleil : lever à 7 h. 44 ; coucher à 16 h. 13. Lune : lever à 11 h. 17 ; coucher à 1 h. ; Saint du jour : Saint Guillaume.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 9 janvier 1938 à 9 h. 35 : Baromètre 735 m/m 5 baisse depuis la veille à 16 h. 12 m/3 ; Thermomètre, fronde 7°0, minima 4°8, maxima de samedi 6°8 ; Etat hygrométrique 83 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 16 h. 1 m/m 2 ; Direction du vent Secteur Sud-Ouest, Force : violentes rafales ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel très nuageux ; Prévision pour aujourd'hui : frais, éclaircies, ondées.

PRÉVISION DE L'OFFICE RÉGIONAL. — Région Nord : Alternance d'averses et d'éclaircies de plus en plus belles ; Vent du secteur Nord-Ouest assez fort et irrégulier. Tempête sur les côtes. Minimum de température en baisse de 2 à 3 degrés sur la veille.

« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX

LE MAGAZINE LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ

PARAIT TOUS LES MERCREDIS

0 fr. 50